

Caravane \*)

Marque de fabrique

H O B B Y

Type

5 8 0

Fiche d'homologation No

CH 9387 08

Constructeur  
IdentificationHOBBY-Wohnwagenwerk, Ing. H. Striewski, 2371 Fockbek/Rendsburg (D)  
"580" sur plaquette du constructeur

Plaquette constructeur

à droite, à l'avant sur carrosserie

Numéro du châssis

à droite, à l'avant face arrière de la traverse

Importateur principal

H. TRAEGER SA, 1261 Chavannes-de-Bogis / BANTAM CAMPING, 3422 Kirchberg

Véhicule homologué

8873967**Châssis**

Nombre d'essieux

2 (essieu tandem)

Nombre de roues

4

Suspension

caoutchouc

Direction

-

Frein de service

mécanique par inertie, à expansion interne, agissant sur toutes les  
roues, sécurité de rupture

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne, agissant sur toutes les roues**Carrosserie**roulotte d'habitation**Dimensions**

intérieur

extérieur

Longueur

7300

Largeur

2240

Hauteur

2460

Porte à faux

av

av

ar

2930

Empattement

600

Voie

av

1830

Dist. anneau axe

av

4370

Distance pivot

-

axe ar

**Poids**

avant

arrière

total

Poids à vide

4011101150 \*\*)

Charge utile ou

Poids effectif

Poids total

Garantie fabrique

7515001500

Dimens. pneus

Ply / bar

Charge

pour V max

Vitesse maximale selon constructeur

Vitesse maximale selon tenue de route

155 R 13R / 2,5150010010080

<b>Equipement</b>		<b>Moteur de travail</b>	
Feux rouges	R-S1 (E)	Marque	_____ Type _____
Feux stop	R-S1 (E)	Bruit	_____ à t/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar 2a (E)	Mesure des gaz	_____
Catadioptres	av I (E)	Déparasitage	_____
	lat. I (E)		
	ar III (E)	<b>Indications pour le permis de circulation</b>	
Feux de gabarit	av A (E)	Genre remorque	Caravane
	lat. _____	Marque et type	H O B B Y 580
	ar _____	FH-No CH	9387 08
ar vers l'av	A (E)	Carrosserie	roulotte d'habitation
Eclairage plaque	combiné av. R-S1 (E)	Poids à vide	s. pesage Charge utile _____
Cale	2/220x100x95	Poids de service	_____ Poids total s.vhc.tr.

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \*) Longueur > 6,0 m, Largeur 2,24 m; admis avec voitures motrices avec entraînement sur toutes roues ou camions ayant une largeur correspondante. Sous réserve de l'application de l'OCR, art. 81, al. 1, lettre c, comme véhicule spécial.
- \*\*) Poids avec l'aménagement intérieur suivant: 1 compartiment avec lit double, toilette, penderie, cuisine, groupe de sièges semi-circulaire, chauffage et frigo

Lieu et date de l'homologation  
Genève, 1.5.1979

Service fédéral d'homologation